

Police N°.....

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION ET DE CONTRÔLE DE LA CLIENTÈLE

(Section 33 et suivantes du Criminal Justice (Money Laundering and Terrorist Financing) Act 2010 modifié par le Criminal Justice Act 2013)

NOTE D'INFORMATION AUX TERMES des Lois Data protection Acts 1988 & 2003

(Lois en matière de protection des données personnelles, ci-après dénommées "DP Acts")

Cher client, les informations personnelles à indiquer sur le présent formulaire sont collectées par la société susmentionnée – en tant que titulaire – pour remplir les obligations fixées par le Criminal Justice (Money Laundering and Terrorist Financing) Acts 2010 modifié par le Criminal Justice Act 2013 (ci-après dénommé CJA 2010) en matière de prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Il est donc obligatoire de fournir ces informations. Le refus d'obtempérer à cette obligation peut impliquer l'impossibilité d'effectuer l'opération demandée. Le traitement des données se fera pour les fins précédemment mentionnées également à l'aide d'instruments électroniques et uniquement par des opérateurs travaillant pour le compte de la Société en tant que personne chargée de la collecte des données ou de responsable, de façon à garantir les obligations de sécurité et de confidentialité. Les données personnelles ne seront pas divulguées mais pourront être communiquées aux Autorités ou Organismes de surveillance et de contrôle (comme la Central Bank of Ireland, ou les Autorités de surveillance du secteur des assurances), ainsi qu'aux sociétés du groupe CATTOLICA (sociétés mères, sociétés contrôlées et liées, même indirectement, aux termes des lois en vigueur).

Afin de fournir des informations plus complètes, également pour ce qui concerne les sanctions pénales, nous vous invitons à lire les informations mentionnées au dos de ce formulaire.

PARTIE A**Données d'identification du titulaire du rapport**

Nom et prénom:.....

Numéro d'identification fiscale.....

(Joindre la photocopie du document officiel)

Lieu et date de naissance:.....

Nationalité:.....

Adresse:.....

Ville:.....Région/dép.....CP.....

Domicile (si différent de l'adresse) :.....

Ville.....Région/dép.....CP.....

Pays.....

Pièce d'identité: Type:.....N.....

Délivré par :.....le.....

(Joindre la photocopie recto verso avec les détails lisibles, y compris la photo, de la pièce d'identité en cours de validité)

Données d'identification du bénéficiaire (si autre que le contractant)

Nom et prénom:.....

Numéro d'identification fiscale.....

(Joindre la photocopie du document officiel)

Lieu et date de naissance:.....

Nationalité:.....

Adresse:.....

Ville:.....Région/dép.....CP.....

Domicile (si différent de l'adresse) :.....

.....

Ville:.....Région/dép.....CP.....

Pays:.....

Pièce d'identité: Type:.....N.....

Délivré par :.....le.....

(Joindre la photocopie recto verso avec les détails lisibles, y compris la photo, de la pièce d'identité en cours de validité)

Personne politiquement exposée OUI NON

PARTIE B

Type d'opération

- Transfert de la police à la Compagnie suite à la fermeture du compte courant auprès de Banco Popolare
 - Rachat
 - Changement de contractant
 - Constitution de contrainte/mise en gage
 - Liquidation
 - Bénéficiaire en cas de décès (ou tuteur du bénéficiaire)
 - Échéance
-

Destinataires du bénéfice**But principal du rapport – partie 1**

- Exigences familiales / personnelles
 - Exigences commerciales/professionnelles
 - Bénéficiaire en cas de décès
 - Autre (spécifier)
-

But principal du rapport - partie 2

- Protection
 - Épargne
 - Investissement
-

PARTIE C

Autres informations sur le contractant

- Employé ou assimilés
- Dirigeant
- Entrepreneur
- Profession libérale
- Travailleur indépendant
- Sans emploi (au chômage, femme au foyer, étudiant)
- Retraité

Tranche de revenu personnel/familial (€)

- De 0 à 20.000
- De 20.001 à 50.000
- De 50.001 à 100.000
- De 100.001 à 200.000
- De 200.001 à 500.000
- De 500.001 à 1.000.000
- Au-delà de 1.000.000

Je soussigné/ée déclare

- () être une personne politiquement exposée ou membre direct de la famille d'une personne politiquement exposée
- () ne pas être une personne politiquement exposée ou membre direct de la famille d'une personne politiquement exposée

Je soussigné/ée, conscient/e des responsabilités pénales encourues en cas de déclarations mensongères, déclare que les informations fournies dans le présent questionnaire sont véridiques et déclare également avoir fourni chaque information dont je suis à connaissance, même concernant le titulaire effectif du rapport/de l'opération.

Lieu:..... **Date:**.....

Signature du contractant/représentant légal/délégué

Sanctions pénales

Aux termes du Criminal Justice (Money Laundering and Terrorist Financing) Act 2010 modifié par le Criminal Justice Act 2013, le délit de blanchiment de capitaux est puni en fonction de la gravité du délit:

- par une amende d'un montant maximal de 5.000€ ou par une peine d'emprisonnement de 12 mois maximum ou les deux

soit

- par une amende ou une peine d'emprisonnement de 14 ans maximum, ou les deux

Titulaire effectif

Par titulaire effectif on entend la personne physique pour le compte de laquelle une opération ou une activité est faite, ou bien, pour les personnes morales, la personne ou les personnes physiques qui, en dernière instance, possèdent ou contrôlent ladite entité juridique, ou bien en sont les bénéficiaires selon les critères mentionnés ci-après.

En cas de société, on entend par titulaire effectif, toute personne physique qui:

- a) en référence à une société par actions non cotées sur un marché réglementé, possède ou contrôle par possession ou contrôle direct ou indirect (y compris le contrôle par actions au porteur) plus de 25% des actions ou des droits de vote de la société
- b) ou bien exerce le contrôle sur l'administration de la société.

En cas de Trust avec bénéficiaire effectif, on entend:

- a) si les bénéficiaires du trust ont déjà été identifiés, toute personne ayant droit à au moins 25% du patrimoine du trust
- b) si les bénéficiaires du trust n'ont pas encore été identifiés, la catégorie de personnes dans l'intérêt desquelles le trust a été créé ou agit
- c) toute personne exerçant le contrôle sur le trust

Par contrôle du trust on entend la faculté d'exercer l'un des droits suivants: a) disposer, anticiper, prêter, investir, payer ou utiliser le patrimoine du trust; b) changer le trust; c) ajouter ou révoquer une personne comme bénéficiaire du trust ou de la catégorie des bénéficiaires; d) désigner ou révoquer les administrateurs du trust; e) autoriser ou refuser l'exercice d'un des droits mentionnés aux points a) à d).

Personnes politiquement exposées

Sont considérées Personnes Politiquement Exposées (PEP), les personnes physiques résidant dans d'autres pays communautaires ou extracommunautaires et qui occupent, ou ont occupé au cours des 12 derniers mois, d'importantes fonctions publiques, ainsi que les membres directs de leur famille et toute personne qui leur sont directement liées c'est-à-dire avec lesquels ils entretiennent d'étroites relations.

1. Par personnes physiques occupant ou ayant occupé d'importantes fonctions publiques, y compris dans les institutions de la Communauté Européenne ou d'organismes internationaux, on entend:

- a) les chefs d'Etat, les Chefs de gouvernement, les ministres, ministres adjoints ou sous-secrétaires;
- b) les parlementaires;
- c) les membres des cours suprêmes, des cours constitutionnelles ou autres organes judiciaires de haut niveau, dont les décisions sont sujettes à appel sauf circonstances exceptionnelles;
- d) les membres des cours des comptes et des conseils d'administration des banques centrales;
- e) les ambassadeurs, les chargés d'affaires et les officiers de haut rang des forces armées;
- f) les membres des organes d'administration, direction ou contrôles d'entreprises nationales.

Les fonctionnaires de niveau intermédiaire ou inférieur n'appartiennent à aucune des catégories précédemment mentionnées.

2. Par membres directs de la famille on entend:

- a) le conjoint de la personne politiquement exposée;
- b) toute personne considérée comme étant le conjoint de la personne politiquement exposée aux termes de la législation en vigueur dans le lieu où réside ladite personne ou la personne politiquement exposée;
- c) tous les enfants de la personne politiquement exposée ;
- d) les conjoints des enfants de la personne politiquement exposée;
- e) toute personne considérée comme étant le conjoint de l'enfant de la personne politiquement exposée aux termes de la législation en vigueur dans le lieu où réside ladite personne ou la personne politiquement exposée;
- e) les parents de la personne politiquement exposée;
- f) tout autre membre de la famille de la personne politiquement exposée appartenant à l'une des catégories prescrites (ou bien une catégorie prescrite par décision du Ministre de la Justice)

3. Par personne directement liée à la personne politiquement exposée, on entend:

- a) toute personne physique connue pour être le bénéficiaire effectif d'une entité juridique ou toute autre relation d'affaire étroitement liée à la personne politiquement exposée;
- b) toute personne physique étant la seule bénéficiaire effective d'une entité juridique connue pour avoir été, de facto, créée au profit d'une personne politiquement exposée.